

DOSSIER SECTION SPORTIVE FOOTBALL

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

La Section Sportive Scolaire contribue à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels, ou suscite une vocation de dirigeant. Elle permet aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique, un bien-être physique et moral, **sans pour autant avoir pour finalité la formation de sportifs de haut niveau.**

Le test de sélection est ouvert aux élèves garçons et filles en classe de seconde ou première en Lycée Général et technologique.

-L'admission

La sélection sportive des candidats se déroulera

Mercredi 14 Mai 2025

LES HORAIRES SERONT COMMUNIQUÉS PAR CONVOCATION

L'observation du comportement dans le jeu sera proposée aux candidats dont les dossiers scolaires **préalablement retenus permettent la réussite au double parcours (scolaire et sportif).**

Le lycée n'est pas responsable en cas de blessure durant le concours.

Pour une entrée en classe de seconde:

Suivre la procédure d'orientation et d'affectation au niveau du collège. Il faut bien préciser la section sportive sur les imprimés.

L'admission à la section sportive ne vaut pas affectation au lycée Bernard Palissy. Il y a lieu de faire de demande de dérogation pour les élèves hors secteur qui sont admis à la section. L'affectation ou la non affectation de l'élève est prononcée par le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Pour une entrée en classe de première:

Les élèves n'étant pas déjà scolarisés au Lycée Bernard Palissy devront remplir l'imprimé de demande de changement d'établissement (à demander au secrétariat de leur établissement).

Pas d'entrée en terminale sauf cas particuliers qui seront traités sur dossier uniquement.

A la suite de la sélection du dossier scolaire puis de la réussite aux tests sportifs, l'admission définitive se fera et sera subordonnée à une orientation en seconde ou première générale ou technologique.

Cette admission sera arrêtée fin juin par une commission d'affectation départementale.

- La pratique sportive

Au lycée Bernard Palissy, l'emploi du temps permet une pratique sportive aux élèves de la

section sur le temps scolaire. L'horaire hebdomadaire est de 3 heures minimum, réparties en 2 séquences :

- Mardi 16h/18h pour les secondes garçons
- Mercredi de 13h/15h seconde garçon , 14h/16h section féminine, 15h/17h première terminale garçon
- Jeudi 16h/18h pour les premières et terminales et section féminine

- Cette pratique est encadrée par des intervenants du club de Saintes
- Un référent pédagogique du lycée (enseignant) assure la coordination des activités scolaires et sportives.
- Le pôle médical reste à la charge des familles.
- Attention:** La scolarité est prépondérante sur la pratique sportive : un élève qui serait en grande difficulté scolaire du fait de sa participation à la section sportive pourrait se voir supprimer des entraînements.
- Les cours au Lycée Bernard Palissy commencent le lundi à 8h et terminent le vendredi à 18h, merci de le prendre en compte dans votre organisation (notamment pour les trains...). Aucun changement de classe ne sera accordé.
- La licence fédérale n'est pas obligatoire.

- L'unss

L'adhésion à l'association sportive et la prise de licence UNSS sont vivement conseillées. Les élèves de la section sportive sont invités à participer aux rencontres UNSS excellence de la discipline, mais également à toutes autres manifestations UNSS en concertation avec les professeurs responsables et le cadre technique de la section.

-Le matériel

Un achat de matériel sera proposé aux élèves selon des tarifs avantageux.

-L'hébergement:

La demi pension ou l'internat s'avèrent possibles.

A l'internat, Un régime dérogatoire est accordé pour les élèves qui souhaitent une pratique sportive en club, après 18 heures, **mais le retour à l'internat doit absolument se faire avant 20 heures.**

DOSSIER SECTION SPORTIVE FOOTBALL

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Date limite de retour des dossiers: Vendredi 11 Avril 2025

Les candidats doivent faire parvenir au lycée Bernard Palissy:

- La feuille d'inscription ci-jointe " demande d'inscription"
- Les photocopies des bulletins du premier et second trimestre de l'année et ceux de l'année précédente
- Une lettre de motivation.

Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai ne sera pas examiné.

Le tout adressé au:
Lycée Bernard Palissy
Secrétariat du Proviseur:- Mme Caillaut
1 rue Gascogne -BP 20310
17107 Saintes Cedex

DOSSIER SECTION SPORTIVE FOOTBALL
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom du candidat:

Prénom (s):

Né le: à

Email Tel portable:/...../...../...../.....

Email parents Tel portable:/...../...../...../.....

Désire se présenter au concours pour l'entrée à la section sportive Football du Lycée Bernard Palissy à Saintes

Licencié au club de N° de licence

Membre d'un pôle espoir: OUI – NON si oui lequel:

Sport étude (6ème/3ème): OUI – NON si oui lequel:

Avis de l'entraîneur:
.....
.....
.....

Participation à une autre sélection de section sportive: OUI – NON
si oui laquelle:

Scolarité actuelle:
Etablissement:

Ville:

Classe:

Autorisation parentale:

Je, soussigné(e), Mme, M..... représentant(e) légal(e) de l'enfant
autorise ce dernier à se porter candidat à l'entée en section sportive Football au lycée Bernard Palissy.

Je prend note que cette candidature ne présume pas de l'affectation, ni de l'inscription dans l'établissement.

Signature de l'élève,

Signature de responsable legal,